

FORMATION SST

Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné

L'ensemble du personnel
Prérequis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 14 heures (2 jours) en présentiel
Participants : 4 à 10 stagiaires
Certificat : Certificat de SST
Actualisation : Tous les 24 mois

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Délivrance d'un certificat SST

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse/postes de travail si possible pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 aide-mémoire SST de l'INRS
- 1 macaron autocollant SST

Renseignements

**Union Départementale des
 Sapeurs-Pompiers de la Gironde**

N° habilitation INRS :
 1022997/2016/SST-01/O/CN

N° agrément Préfecture 33 : 33 14 15

SIRET : 410 997 936 00027

Code APE : 9499Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine sous le numéro : 72 33 05208 33

Objectifs

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Déroulé pédagogique

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Compétences visées :

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée

Compétences visées :

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

Compétences visées :

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Compétences visées :

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée

Compétences visées :

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Contact



56 cours du Maréchal Juin
 Entrée 3 – N°37
 33000 BORDEAUX



05 56 99 81 68



05 56 99 89 76



udsp33@gmail.com



www.usp33.fr